

Carboneutralité — Atteindre notre objectif

Engagement de BMO

Depuis 2010, BMO est publiquement engagé à être carboneutre en ce qui a trait à la consommation d'énergie de l'ensemble de ses activités (électricité, vapeur, gaz naturel, diésel, mazout et propane), aux émissions associées au transport aérien et terrestre à des fins professionnelles et aux déchets solides des grandes installations destinés aux sites d'enfouissement.

Parcours de BMO vers la carboneutralité

Étape 1 : promouvoir l'efficacité énergétique comme « premier carburant » et limiter les émissions provenant du transport et des déchets.

Étape 2 : acheter de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable par l'intermédiaire de certificats d'énergie renouvelable (CER), en quantité équivalente à la totalité de notre consommation mondiale d'électricité

Étape 3 : acheter des crédits de carbone de grande qualité pour compenser les émissions restantes de l'organisation.

Efficacité énergétique

Nous gérons environ 1 800 installations, ce qui représente près de 1,8 million de mètres carrés d'espaces destinés à la vente au détail, à des bureaux et à des vocations particulières en Amérique du Nord et à l'étranger. La consommation d'énergie liée à l'exploitation des propriétés représente environ 85 % de l'empreinte carbone (émissions de gaz à effet de serre [GES]) de BMO. Afin d'accroître notre efficacité énergétique, nous adhérons aux principes de la norme ISO pour l'amélioration continue de la gestion de l'environnement et de l'énergie.

Chaque année, nous continuons à mettre à niveau les dispositifs d'éclairage, les équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), les dispositifs de contrôle, les enveloppes des bâtiments (toits et fenêtres) ainsi que d'autres équipements et systèmes énergivores dans nos installations.

Énergie renouvelable

En avril 2020, BMO a annoncé un objectif consistant à obtenir 100 % de son électricité auprès de sources renouvelables, et ce, à l'échelle mondiale, avant la fin de l'exercice 2020. En octobre 2020, [nous avons atteint cet objectif](#). Cette réalisation comprend des investissements dans des CER provenant de projets éoliens, solaires et hydroélectriques à faible impact dans les régions où BMO exerce ses activités, dans des quantités qui correspondent à sa consommation mondiale d'électricité en 2019. Nous continuons à respecter cet engagement chaque année.

Crédits compensatoires de carbone

BMO achète des crédits compensatoires de carbone de grande qualité pour neutraliser les émissions restantes des champs d'application 1, 2 et 3 (selon la classification des sources d'émissions du Protocole sur les gaz à effet de serre). Les sources des crédits compensatoires de carbone comprennent les technologies de minéralisation du carbone, la capture atmosphérique directe (achat d'unités à l'avance), l'efficacité énergétique et les activités de réacheminement des déchets solides¹.

Déclaration et vérification des émissions

BMO fait rapport de sa stratégie de gestion de l'énergie et des émissions ainsi que de sa performance à cet égard sur son site Web, ainsi qu'au CDP. Nous faisons appel à un tiers accrédité pour fournir une assurance raisonnable quant à l'exhaustivité et à l'exactitude des émissions de GES déclarées par BMO. Ces rapports sont accessibles [ici](#).

Nous faisons également état de notre programme de durabilité dans notre Rapport de durabilité et produisons un Rapport climatique conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Ces rapports sont accessibles [ici](#).